

Assemblée générale de l'OMPI

Quarante-septième session (22^e session ordinaire) Genève, 5 – 14 octobre 2015

RAPPORT SUR LE COMITÉ PERMANENT DU DROIT DES MARQUES, DES DESSINS ET MODÈLES INDUSTRIELS ET DES INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES (SCT)

établi par le Secrétariat

1. Au cours de la période considérée, le Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques (SCT) a tenu deux sessions : la trente-deuxième (du 24 au 26 novembre 2014) et la trente-troisième (du 16 au 20 mars 2015). Elles ont toutes deux été présidées par M. Adil El Maliki (Maroc).

MARQUES

2. À sa trente-deuxième session, le SCT a examiné une proposition révisée de la délégation de la Jamaïque au sujet d'un projet de recommandation commune concernant des dispositions relatives à la protection des noms de pays (document SCT/32/2) et a pris connaissance d'une étude sur la protection des noms d'États (document SCT/29/5 Rev.), d'une communication de la délégation de la Jamaïque (document SCT/31/5) et d'un projet révisé de document de référence sur la protection des noms d'États contre leur enregistrement et leur utilisation en tant que marques (document SCT/30/4). Certaines délégations se sont prononcées en faveur de la poursuite des discussions sur ce point tandis que d'autres ont fait part de leurs préoccupations. Le président a prié le Secrétariat d'organiser en marge de la prochaine session du SCT un forum d'information sur la protection des noms de pays et la gestion d'une image de marque nationale. Le SCT reviendrait sur ce point de l'ordre du jour à l'issue de ce forum.

3. Comme demandé par le président de la trente-deuxième session du SCT, le Secrétariat a organisé le 17 mars 2015, en marge de la trente-troisième session du comité, un forum d'information sur la protection des noms de pays et la gestion d'une image de marque nationale. Des experts de plusieurs pays ont fait part de leur expérience en matière de création et de gestion des marques pays comprenant des noms de pays et ont examiné les questions

juridiques soulevées par l'interface entre les noms de pays et les marques détenues à titre individuel, ainsi qu'une méthode envisageable d'évaluation des marques pays. Les participants du SCT ont eu un échange de vues sur la proposition révisée de la délégation de la Jamaïque (document SCT/32/2) et ont examiné les documents SCT/29/5 Rev., SCT/31/5 et SCT/30/4. Le président a noté que le SCT reviendrait sur cette proposition à sa prochaine session et a prié le Secrétariat de réviser le document SCT/30/4 de sorte qu'il comporte davantage d'informations détaillées sur les pratiques des offices de propriété intellectuelle dans le domaine de la protection des noms de pays, pour examen à la prochaine session du SCT.

4. Le Secrétariat a également présenté, au cours des deux sessions, une mise à jour des aspects relatifs aux marques dans l'expansion du système des noms de domaine sur l'Internet, dont le SCT a pris note tout en priant le Secrétariat de le tenir informé de l'évolution du système des noms de domaine.

DESSINS ET MODÈLES INDUSTRIELS

5. Concernant les travaux du SCT relatifs aux dessins et modèles industriels, il est fait référence au document WO/GA/47/8 (Questions concernant la convocation d'une conférence diplomatique pour l'adoption d'un traité sur le droit des dessins et modèles).

INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES

6. À sa trente-deuxième session, le SCT a examiné deux propositions concernant les indications géographiques, à savoir une proposition de la délégation des États-Unis d'Amérique visant l'établissement d'une étude sur les systèmes nationaux de protection des indications géographiques actuellement en vigueur (document SCT/31/7), et une proposition conjointe établie par les délégations de l'Allemagne, de l'Espagne, de la France, de la Hongrie, de l'Italie, du Portugal, de la République de Moldova, de la République tchèque et de la Suisse concernant la protection des indications géographiques et des noms de pays dans le système des noms de domaine (document SCT/31/8 Rev.4).

7. Certaines délégations ont appuyé la proposition figurant dans le document SCT/31/7. D'autres délégations se sont prononcées en faveur de la proposition figurant dans le document SCT/31/8 Rev. Bien que toutes les délégations ayant pris la parole se soient prononcées en faveur de la poursuite des travaux, certaines ont expressément limité leur soutien à la poursuite de ces travaux sur la base d'une proposition spécifique. D'autres délégations se sont déclarées ouvertes quant à la combinaison possible des thèmes proposés pour complément d'étude.

8. À la trente-troisième session du SCT, un échange de vues a eu lieu sur les propositions figurant dans les documents SCT/31/7 et SCT/31/8 Rev.3. Le président a noté qu'à sa prochaine session, le SCT reviendrait sur les deux propositions.

9. L'Assemblée générale de l'OMPI est invitée à prendre note du "Rapport sur le Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques" (document WO/GA/47/7).

[Fin du document]